REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

Lundi 27 février 2017

Environnement

Les "professions vertes" en plein essor

En 2012, près de 4 millions d'actifs travaillaient dans l'économie verte, selon une étude gouvernementale publiée fin janvier, qui fait le point sur l'évolution de ces métiers entre 2007 et 2012. Le secteur s'avère prometteur en termes d'emplois puisque durant cette période, sa croissance (+9,1% pour les emplois verts, +2,4% pour les professions verdissantes) s'avère supérieure à celle de l'ensemble de l'économie (+1,4%). Quant à son niveau de qualification, il progresse, même s'il reste inférieur au taux de diplômés dans le reste des professions. Seul aspect fâcheux: la féminisation reste basse (entre 16 et 17%) et ne progresse que lentement...

Emplois dans les professions vertes

- Assainissement et traitement des déchets **51.000**
- Protection de la nature et de l'environnement **28.000**
- Production et distribution d'énergie et d'eau **65.000**

Emplois dans les professions verdissantes

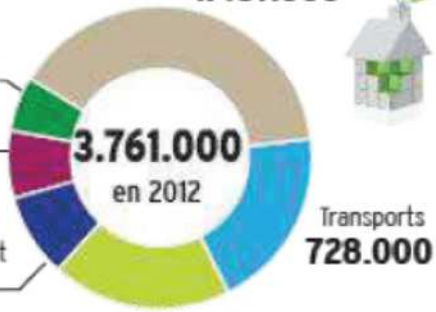

- Agriculture Entretien espaces verts **225.000**
- Bâtiment **1.487.000**
- Commerce Tourisme **268.000**
- Transports **728.000**
- Recherche-Développement **334.000**
- Industrie **719.000**

INFOGRAPHIE C.L

Evolution de la répartition par niveau de diplôme des professions de l'économie verte

(en 2012) en %

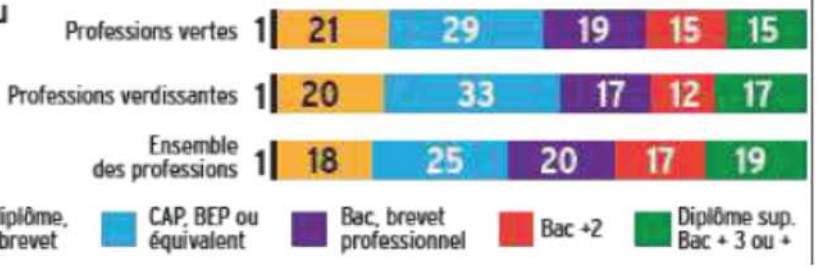

(Source: Dares)

Harcèlement moral: un non-lieu pour l'ex-directeur de Chassenon

Deux ans d'enquête et un non-lieu. Le 21 novembre dernier, Vincent Raffray, juge d'instruction à Angoulême a signé une ordonnance qui blanchit Jean-François Feunteun. L'ancien directeur de Cassinomagus, le parc archéologique des thermes de Chassenon, était poursuivi pour harcèlement moral sur deux salariées du site.

La première, secrétaire et chargée de l'accueil, avait déposé plainte en février 2014. Au président du conseil général, puis aux gendarmes, elle avait confié les difficultés dans lesquelles elle exerçait ses fonctions auprès du directeur depuis, disait-elle, qu'elle s'était opposée à la participation du parc au Téléthon en 2012. En plein désarroi, elle avait même tenté de mettre fin à ses jours deux semaines avant de porter plainte. Début mars, la moitié des salariés de la structure émus par cette affaire avaient, avec la CGT, souhaité rendre public le gros malaise.

Et en avril de la même année, une deuxième plainte avait été déposée contre le directeur par une animatrice socioculturelle. Elle avait dénoncé un climat dégradé avec le directeur depuis qu'elle avait refusé de le tutoyer, et une charge de travail croissante, un discrédit face à ses équipes.

Jean-François Feunteun. Photo archives CL

«Gestion autoritariste»

À l'époque, plusieurs employés, auditionnés, avaient fait part de difficultés relationnelles. Philippe Bouty lui-même, conseiller général et à l'époque membre du conseil d'administration du parc, avait reconnu *«un dysfonctionnement total qui était lié au management mis en place par le directeur»* quand d'autres salariés de la structure n'avaient rien trouvé à redire au comportement de Jean-François Feunteun.

Un audit demandé par le Département avait toutefois révélé que le directeur à la *«gestion autoritariste»* était maltraitant pour 74% du personnel interrogé, autoritaire pour 57%, manipulateur pour 52%. Dans son ordonnance, le magistrat convient qu'il existait *«incontestablement un climat de tension relationnelle très aigu au sein de l'établissement»*. Mais il note aussi que si les salariées avaient *«légitimement pu pâtir des réactions exacerbées de leur directeur, de critiques injustifiées de leur travail, de comportement intransigeants ou de propos inadaptés»* de la part du directeur, ces faits ne peuvent juridiquement constituer un harcèlement moral.

Jean-François Feunteun, qui a toujours contesté les charges portées contre lui, a été écarté de la direction de Chassenon et détaché auprès du conseil général. Il a engagé une procédure à l'encontre du conseil départemental devant le tribunal administratif et cherche un emploi dans une autre collectivité. En attendant, la plainte pour harcèlement qu'il avait déposée en 2015 contre ceux qui lui reprochaient la même chose a été classée sans suite: le *«préjudice n'est pas du tout constitué»* conclut l'ordonnance de non-lieu.

Le CAUE cultive l'art de la transition

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement se penche sur la transition énergétique. Avec une première exposition.

La transition énergétique est le thème phare du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) en 2017. Au cours de l'année, des expositions et des conférences permettront d'aborder ce sujet d'actualité.

Pour lancer cette thématique, le CAUE s'est associé au Musée du Papier. Ensemble, ils ont conçu un parcours en cinq étapes et 14 estampes issues de l'Artothèque. Chaque œuvre a un lien avec l'énergie ou à notre rapport à l'énergie. Il est question de mobilités et de transport, de confinement et de dispersion. Le thème de l'eau et des enjeux géopolitiques majeurs est aussi abordé. Les schémas urbains sont évoqués et, finalement, la transition énergétique, affaire de cœur ou de raison.

De l'hyperréalisme de l'affiche *Save our water* d'Hans Erni au simple dessin de Gilles Margaritis, l'exposition montre des facettes très différentes de l'expression artistique. *«Nous devons remercier Mireille Duret et l'équipe du Musée du Papier qui nous ont guidés dans le choix des estampes»*, indique Pierre Guglielmi, architecte au CAUE.

Ce parcours artistique sert de support aux animations scolaires proposées par l'Espace Info énergie, mais est aussi ouvert aux particuliers et aux groupes.

Les autres temps forts de l'année sur le même thème permettront d'aborder l'écohabitat, l'habitat groupé et les projets d'urbanisme durable en milieu rural.

Jean-François CHARRIER

«14 estampes autour de cinq thèmes», exposition, jusqu'à fin avril au CAUE, 31, boulevard Besson-Bey, à Angoulême. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Entrée libre.

Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE, a évoqué la collaboration avec le Musée du Papier. Photo CL

■ Bernard Povereau, le nouveau président départemental de la Croix-Rouge, est Jarnacais
■ Il est aussi très drôle ■ Bénévole depuis 2010, cet homme âgé de 70 ans s'investit «à fond».

«La Croix-Rouge, c'est ma vie»

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Je porte ma croix.» Sous des blagues et des calembours incessants, Bernard Povereau dissimule un cœur qui palpite pour l'urgence, les démunis, ceux que la vie repousse ou délaisse. Cet Angoumoisin né en janvier 1946 est le nouveau président départemental de la Croix-Rouge depuis quelques jours. Six ans à peine après s'être engagé comme bénévole, au début pour aider à décharger les camions d'aide alimentaire.

«Je venais de m'installer à Jarnac pour prendre ma retraite. On m'a demandé si je voulais bien aider. J'y ai trouvé une seconde jeunesse. J'ai surtout découvert qu'aider les autres c'est extraordinaire, ça change la vie», raconte le septuagénaire, qui était le seul candidat à la présidence départementale: *«C'est un de nos principaux soucis à la Croix-Rouge que de trouver des bénévoles qui s'engagent.»*

> **La précarité est croissante, on le perçoit chaque jour. Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres, d'étudiants ou de retraités sur la corde.**

Sans cesse entre rires et inquiétude, Bernard Povereau donne cinq à six jours par semaine à la Croix-Rouge. Photo Majid Bouzzit

Depuis décembre 2012, Bernard Povereau était président de la section Ouest-Charente. *«Très vite, comme je voulais bien m'investir, on m'a nommé responsable informatique pour mettre en place un logiciel pour gérer l'aide alimentaire dans la région. J'ai toujours été un gros bosseur, je le reste. Je donne cinq à six jours par semaine pour la Croix-Rouge. Il y a tellement de choses à accomplir.»* Directeur informatique d'un groupe minier basé en Ariège pendant plus de vingt ans, puis à la tête de sa propre société dans la région toulousaine pendant une dizaine d'années, cet ancien élève du lycée de Sillac à Angoulême n'a pas hésité quand il a fallu monter en toute hâte une maraude sociale dans le Cognaçais, au déclenchement du plan grand froid à la mi-janvier.

«Les aides explosent»

«On a constitué une équipe en une journée. Je m'y suis collé avec d'autres volontaires», explique Bernard Povereau, *«très heureux»* que plusieurs associations aient accepté de s'engager pour que la maraude existe tout au long de l'année (lire l'encadré).

Les besoins sont multiples dans le Cognaçais, comme ailleurs en Charente. Et la Croix-Rouge intervient sur tous les fronts.

«On fait de la formation au secourisme, de l'accueil et de l'écoute, on distribue des aides alimentaires, des vêtements. Les aides financières aussi explosent. Ce sont les assistantes sociales qui dirigent les personnes vers nous», détaille le nouveau président départemental, qui veut lancer quelques chantiers: *«On doit aller là où le tissu associatif est le plus fragile et clairsemé, notamment dans le nord et le sud du département. On doit aussi susciter des vocations, notamment chez les jeunes.»*

Trouver des énergies nouvelles pour faire face aux difficultés. *«La précarité est croissante, on le perçoit chaque jour. Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres, d'étudiants ou de retraités sur la corde. Et puis il y a les invisibles, ceux qui ne réclament pas d'aide, mais sombrent lentement»*, analyse ce père de deux grands fils – tous les deux installés entre Albi et Rodez –, et grand-père de trois petites-filles et d'un petit-fils: *«Je ne les vois pas assez....»*

Sa famille lui manque, comme la montagne: *«C'est là-bas, dans les montagnes d'Ariège, que je veux m'éteindre.»* D'ici cet horizon lointain, Bernard Povereau dont la compagne, Anne-Marie Bonnin, préside la section Ouest-Charente, va déployer son énergie et sa bonne humeur, lui qui est revenu sur les bords de la Charente pour *«les copains d'enfance»*. Une enfance qu'il n'a jamais quittée.

La maraude du Cognaçais au-devant des sans-abri toute l'année

Le 19 janvier à la demande de Gérald Roger, le directeur de la Fédération des acteurs de l'urgence sociale de la Charente (Afus 16) qui gère notamment le 115, le Samu social, Bernard Povereau a «bricolé» une première maraude qui s'est poursuivie une bonne semaine, le temps du niveau orange du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal. Elle va continuer à raison d'une à deux sorties par semaine, toute l'année. *«Une dizaine d'associations sont d'accord pour y participer. L'Afus va dispenser des formations. L'idée, c'est de repérer les sans-abri et tisser des liens pour pouvoir agir tout au long de l'année et en urgence pendant les épisodes de grand froid»*, explique Bernard Povereau, qui voudrait mettre en place un rendez-vous hebdomadaire, dans un lieu fixe, durant un jour et des horaires fixes: *«Pourquoi pas à La Poste de Cognac. Ça permettrait de nouer des contacts réguliers.»*

Elles & ils

Dominique Spinali,

délégué CGT de l'usine de bouteilles en verre Verallia de Châteaubernard, (Photo archives CL) était à Paris en fin de semaine dernière pour un comité restreint du groupe. Le syndicaliste avait demandé ce rendez-vous pour comprendre les raisons de l'émission de dette opérée récemment par Apollo, le fonds de pension américain qui a racheté Verallia à Saint-Gobain en octobre 2015, associé pour la circonstance à la banque publique Bpifrance.

Une deuxième émission de dette qui a permis à Apollo et à Bpifrance de rembourser de leur investissement initial. *«On est en partie rassuré. Selon la direction, l'émission de dette n'aura pas de conséquence sur l'activité des usines. On reste vigilant, on s'est battu pour que ce fleuron de l'industrie survive, on ne veut pas qu'Apollo le détruise»*, souligne Dominique Spinali, qui ajoute que Verallia s'est engagé à investir 28 millions d'€ dans les mois qui viennent.

L'association Pierre-Sémard,

qui gère le foyer de jeunes travailleurs (FJT) d'Angoulême, est le seul candidat qui a déposé un dossier de candidature pour la gestion du futur FJT de Cognac. La date limite était fixée au 20 février dernier. L'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc) avait été écartée en décembre et la préfecture de Charente avait relancé un appel à candidatures.
Un temps intéressée, l'association «Le Logis», gestionnaire du foyer de Saintes, n'a pas déposé de dossier.

CONSEIL DE QUARTIER

Saint-Jacques: un pylône de téléphonie sème le trouble

Gérald Bourinet (à droite au premier plan) répond à Didier Paillet (au fond à gauche).

Photo CL

En l'absence de Jean-Marc Dumontet, le correspondant du conseil de quartier Saint-Jacques à Cognac, c'est son suppléant Francis Lachaise qui a officié jeudi soir à l'occasion du conseil mensuel. *«Je ne voterai pas le compte rendu de la dernière séance»*, a-t-il indiqué d'emblée, rappelant que les débats avaient alors porté sur l'exposition des habitants du quartier à des ondes électromagnétiques émises par les antennes des opérateurs de téléphonie mobile.

Dominique Petit, l'ex-présidente du syndicat dissous des eaux (Sieaac) et un technicien, étaient venus expliquer que les antennes fixées sur le toit du château d'eau de Saint-Jacques, endommageant la structure, étaient appelées à disparaître et seraient réinstallées sur un pylône de 45 mètres à proximité.

«En plus de leur nuisance sanitaire, ces ondes électromagnétiques interfèrent avec les ondes de télévision», a dit Francis Lachaise, qui réclame que des mesures de radiations électromagnétiques à proximité du site soient effectuées par la municipalité. Éric Courteau, le spécialiste municipal, pourrait venir en parler à la prochaine séance.

■ **Espaces verts.** Gérald Bourinet, le nouveau chef des espaces verts de la Ville, a repris le thème qu'il développe auprès de tous les conseils de quartier: les plantations d'arbustes vieillissants. Certains datent des années 60 et ne s'inscrivent pas dans un plan concerté d'urbanisme.

Ces végétaux, taillés sans discernement au taille-haie au lieu du sécateur, sont souvent trop proches des voies de circulation et peuvent gêner la visibilité aux carrefours.

■ **Projets de redistribution des sièges d'associations.** Mario Jaen, l'élu référent du quartier, a annoncé que les associations sportives de la ville étaient appelées à se regrouper sur un pôle dit «des Vauzelles», à proximité du futur centre aquatique. Les autres structures culturelles, caritatives, de jumelage ou de loisirs devraient se recentrer sur le site de l'ancien hôpital.

«Le but de la Ville est de revendre les anciens locaux associatifs de centre-ville, pas toujours accessibles par les personnes à mobilité réduite», a expliqué Mario Jaen.

Temps très agité.

Temps instable avec de fréquentes averses, parfois fortes et pouvant s'accompagner d'orage.
Rafales entre 70 et 90 km/h, localement 100 km/h sur la côte.

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 12°	7° 12°	6° 11°	6° 11°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 15°	6° 15°	5° 14°	3° 14°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 14°	8° 15°	8° 15°	7° 14°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 17°	8° 18°	7° 19°	7° 18°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
7° 13°	7° 13°	6° 14°	6° 13°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 13°	5° 14°	4° 13°	4° 13°

Il sera difficile d'échapper aux radars

POLÉMIQUE Depuis ce week-end, des chauffeurs privés flashent les automobilistes pour le compte de l'État. La mesure sera généralisée avec plus de 450 voitures à la rentrée

SYLVAIN COTTIN
s.cottin@sudouest.fr

Plus redoutée encore que l'annonce d'une hausse d'impôt, celle d'une nouvelle génération de radars. Confronté à une mortalité routière repartie à la hausse, le gouvernement semble cette fois bien décidé à dégainer l'arme fatale. S'il ne s'agit pas franchement d'une révolution technologique en la matière, l'apparition des radars mobiles nouvelle génération (RMNG) bouleverse en revanche les esprits. À l'essai depuis vendredi dernier sur les routes de Normandie, quelques chauffeurs privés sont ainsi désormais habilités à flasher les automobilistes. Dès le 1er septembre, plus de 400 d'entre eux sillonneront les routes de l'Hexagone, et davantage encore dans les mois qui suivront.

« Missions ancillaires »

Pour l'instant exclusivement confiée à des policiers et gendarmes embarqués – deux par deux – à bord de 383 véhicules banalisés, cette traque aussi simple que chronophage devrait alors gagner d'autant en efficacité. Et en rentabilité, grognent déjà certains. Las, c'est d'abord du sens des priorités que l'État jure de se préoccuper, à l'heure trouble où ses forces de l'ordre croulent en effet sous des missions éminemment plus fondamentales.

Selon le constat dressé par le ministère de l'Intérieur, ses véhicules ne circulent en moyenne de toute façon qu'une grosse heure par jour, là où des prestataires privés s'y consacreront sans broncher huit heures durant. « Ce n'est pas à des officiers de police judiciaire d'assumer ces missions ancillaires », martèle notamment Emmanuel Barbe, le délégué interministériel à la Sécurité routière, soucieux notamment de les redéployer sur les contrôles d'alcoolémie. Rien d'autre qu'une course au fric déguisée, répond en substance l'association 40 millions d'automobilistes, si prompte à faire redémarrer la polémique au quart de tour. Quand l'État a dépensé l'an dernier 3,4 milliards d'euros pour la sécurité routière, rappelons au passage que l'ensemble de ses 4 200 radars – fixes, mobiles et embarqués – ne lui en a rapporté que 920 millions.

> Ces voitures rouleront huit heures par jour, au lieu d'une avec les policiers

Jackpot à 2 milliards d'euros ?

Le temps, c'est de l'argent. À en croire les calculs de l'association, cette sous-traitance confiée à des sociétés privées serait donc surtout affaire de gros sous, en l'occurrence quelque 2 milliards d'euros supplémentaires dans les caisses publiques, soit 12 millions de PV annuellement dressés. « Cette privatisation n'est qu'un racket scandaleux », tonne sans nuance Pierre Chasseray (lire ci-dessous). Toujours porteur en période électorale, son lobbying prend désormais la forme d'une pétition dépassant déjà les 400 000 signataires.

Jackpot pour les caisses de l'État, soit. Mais alors où est le problème moral, tant il suffira de respecter les limitations de vitesse pour ne pas rejoindre le troupeau des vaches à lait que jurent défendre les antiradars ? Avec encore 3 469 tués sur les routes l'an dernier, c'est peu dire que celui-ci cache aussi nombre de brebis galeuses. Pis, à la hausse trois années consécutives, cette mortalité rend même l'affaire tristement inédite depuis le début des années 1970. Dégagé de la pression sondagière, le gouvernement finissant n'aura au moins pas à supporter l'impopularité de sa décision radicale, lorsqu'une enquête d'opinion révèle que 78 % des Français sont opposés à la privatisation des radars. En retour, le délégué interministériel promet quelques garde-fous, et même une once de bienveillance.

Nouveau seuil de tolérance

Ainsi, une marge de tolérance de 10 km/h à la vitesse autorisée a-t-elle été retenue. « Ou 10 %, selon ce qui est le plus favorable au contrevenant. Toute personne normalement attentive aux limitations peut donc rouler sans crainte d'être verbalisée », insiste Emmanuel Barbe. Sous la responsabilité des forces de l'ordre et des préfets, les patrouilleurs privés ne pourront par ailleurs choisir eux-mêmes leur itinéraire. « Qui sera fixé en fonction de l'accidentologie. »

Grâce à la technologie des radars nouvelle génération, les chauffeurs – pas plus que leur patron – ne connaîtront pas le nombre d'excès de vitesse enregistrés durant la mission. Ceux-là continueront d'être ensuite transformés en PV par les policiers du Centre de traitement des infractions routières de Rennes.

À la rentrée, des prestataires privés soulageront les 383 véhicules des forces de l'ordre équipés de radars embarqués. ISABELLE LOUVIER/« SO »

« C'est une privatisation scandaleuse »

Pierre Chasseray, délégué général de 40 millions d'automobilistes. PHOTO DR

PIERRE CHASSERAY 400 000 personnes ont déjà signé la pétition de 40 millions d'automobilistes

« Sud Ouest » Si la course à la rentabilité que vous dénoncez peut sauver des vies, pourquoi après tout ne pas s'y associer ?

Pierre Chasseray (1) Parce que nous avons pu vérifier que les radars embarqués depuis déjà trois ans et demi par les forces de l'ordre ne changent rien. En France, nous sommes à tort persuadés qu'il n'y a qu'une seule cause d'accident, la vitesse, et donc un seul remède, les radars. Or, cette « radarothérapie » à outrance n'est pas une alliée de la sécurité routière. Rappelons d'ailleurs que si nous sommes le pays le plus répressif d'Europe en la matière, et même le seul à retirer des points et de l'argent pour de tout petits excès, nous ne sommes que le quatorzième en termes de résultats.

Policiers et gendarmes n'ont-ils pas malgré tout mieux à faire que de perdre du temps à cette tâche n'exigeant pas une compétence phénoménale ?

Je suis entièrement d'accord. Sauf que, encore une fois, le problème n'est pas de savoir qui doit conduire ces voitures, mais pourquoi elles existent.

Sans doute pour éviter qu'encore davantage de gens ne passent du volant au cimetière…

Vous relayez un discours de propagande, pas de sécurité routière, car nos pouvoirs publics ne s'intéressent pas aux véritables raisons de l'accidentologie. Regardons plutôt à l'étranger, du côté des bons élèves anglais : eux, par exemple, ont réussi à rendre totalement inacceptable le fait de boire et de conduire. Et pourtant, on ne picole pas moins là-bas que chez nous. Mais il s'agit d'un travail de tous les instants, mené depuis des décennies. Un paradoxe prouve bien que nous faisons fausse route : ce sont les numéros 1 de la sécurité routière en Europe, et pourtant les plus flashés sur les routes de France, car ils n'ont pas l'habitude d'un système avec si peu de tolérance.

Mais il y a urgence, et les politiques menées par le passé – notamment celle des années Chirac – prouvent aussi que la répression a systématiquement fait chuter le nombre de morts sur les routes.

Parce que l'on oublie fort opportunément de souligner à quel point les progrès de nos voitures ont contribué à cette amélioration. C'est d'abord et surtout l'ABS généralisé et l'aide au freinage d'urgence que l'on doit remercier.

Pour autant, il existe une parade on ne peut plus simple pour éviter les radars : respecter les limitations de vitesse ?

Non, car je défie quiconque de s'en dire à l'abri. Qui n'a jamais loupé de quelques mètres le passage de 130 à 110, de 90 à 70 ? Qui peut jurer être toujours entré à 49 km/h dans un village ? Je plains tous ces pauvres types qui se font avoir par cet impôt déguisé. Je ne suis pas contre les règles, mais je n'accepterai le système des radars que le jour où l'on nous mettra partout une vraie marge de tolérance. À l'inverse, si vous offrez cet outil à une société privée, dont je comprends la logique de rentabilité, soyez sûr que la sécurité routière va se transformer en commerce. Cette privatisation est scandaleuse, et je pense que les différents candidats à la présidentielle le comprendront lorsque notre pétition aura dépassé le million de signataires.

Recueilli par S. C.

(1) Délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes.

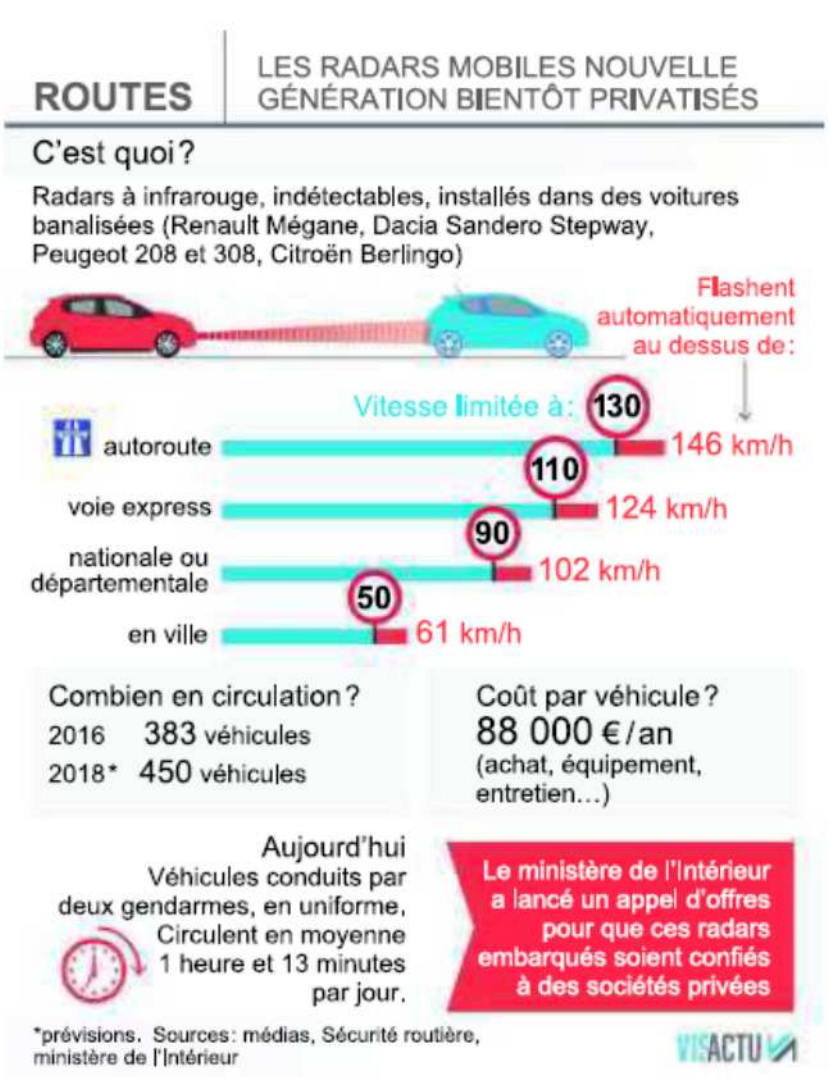

LGV : le train est à l'heure

La ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique sera inaugurée demain en Charente par François Hollande. Entretien avec le PDG de Lisea, le concessionnaire

PROPOS RECUEILLIS PAR
BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Laurent Cavrois, PDG de Lisea depuis janvier 2014. PHOTO FABIEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

« Sud Ouest » Que représente pour vous cette inauguration officielle de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique ?

Laurent Cavrois C'est d'abord l'heureux aboutissement d'un travail de très longue haleine. Sur un plan personnel, c'est pour ce projet que j'ai été recruté en 2006 par Vinci. Il y a eu beaucoup d'étapes. Le plus gros financement de concession jamais monté en France – alors que nous étions en plein cœur de la crise économique –, l'appel d'offres gagné en 2010, et puis la satisfaction de livrer dans les délais un chantier gigantesque.

Cela dit, c'est certes un aboutissement, mais ce n'est aussi que le début d'une autre aventure, celle de la vraie vie de cette ligne et de tous les services qu'elle va rendre aux usagers et aux territoires qu'elle va traverser.

Pourquoi inaugurer en février une ligne qui sera mise en service le 2 juillet ?

Techniquement, la ligne est terminée et les essais s'y sont déroulés sans aucun problème. Nous sommes à une période charnière, celle où nous passons le relais à la SNCF, qui va entamer la période de formation des conducteurs. Cela paraissait être le bon moment pour inaugurer, entre le travail d'infrastructure qui se termine et le travail d'exploitation qui commence.

La ligne est achevée, elle va être inaugurée. Que va faire Lisea jusqu'à la mise en service ?

Il y a encore beaucoup de travail à accomplir. Nous devons d'abord obtenir plusieurs autorisations auprès de l'établissement public de sécurité ferroviaire, indispensables avant l'ouverture de la ligne au public. C'est un dossier lancé il y a plusieurs années et que nous complétons avec les résultats des derniers essais dynamiques de janvier, où les rames circulaient à 352 kilomètres à l'heure.

Nous poursuivons par ailleurs la formation des agents de maintenance puisque celle-ci fait partie de la concession et sera confiée à l'entreprise Mesea, basée précisément à Villognon, en Charente, où se déroulera l'inauguration. Ce sont 180 personnes réparties tout le long de la ligne et recrutées l'an dernier. Mesea sera seule à intervenir pendant toute la durée de la concession, soit quarante-quatre ans.

Quelles sont aujourd'hui vos relations avec la SNCF et son président, Guillaume Pepy ?

Elles sont excellentes. La SNCF a été un acteur majeur de ce chantier et elle manifeste un véritable engagement pour faire réussir ce projet, comme en témoignent les nouvelles rames, encore plus confortables, qui circuleront sur la ligne.

UNE INAUGURATION PRÉSIDENTIELLE

Ingénieur des Ponts et Chaussées, passé par la Banque mondiale, à Washington, puis par la Lyonnaise des eaux, Areva et la SNCF, Laurent Cavrois, 45 ans, est entré en 2006 chez Vinci, premier actionnaire privé de Lisea, l'entreprise concessionnaire pendant quarante-quatre ans de la LGV Tours-Bordeaux. En janvier 2014, il a remplacé Hervé Tricot au poste de PDG.

Demain après-midi, c'est lui qui, à 16 h 20, prononcera le premier discours pour l'inauguration de la ligne, à Villognon (Charente), siège de Mesea, l'entreprise chargée de la maintenance de la ligne.

Lui succéderont au micro Patrick Jeantet, président de SNCF Réseaux, Xavier Huilliard, président de Vinci, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et le président de la République, François Hollande. Ce dernier aura d'abord visité les installations de Mesea.

« Toulouse restera la seule grande métropole de France à ne pas être desservie par une LGV »

Il y a eu, c'est vrai, entre nous des négociations tendues parce que nous étions sur des enjeux énormes. Des fuites ont eu lieu dans la presse, alimentant un bruit médiatique qui n'a fait que compliquer les choses. Mais, aujourd'hui, cette polémique est derrière nous. Je veux me concentrer sur la réussite du projet et, encore une fois, je constate que la SNCF est dans cette même dynamique positive que nous.

Dans le bras de fer qui vous a opposé à la SNCF sur le nombre de dessertes quotidiennes, vous avez reçu le soutien des élus, comme Alain Juppé ou Alain Rousset…

Je ne présenterai pas les choses de cette façon, et je ne crois pas qu'Alain Juppé ou Alain Rousset le feraient non plus. Il n'y a pas eu de soutien à Lisea, il y a eu une convergence d'objectifs. Les collectivités ont financé la ligne de façon importante et il était normal qu'elles demandent que celle-ci soit le plus utilisée possible.

Guillaume Pepy assure que la SNCF ne gagnera pas d'argent avec cette LGV…

Je ne suis pas Guillaume Pepy, et je ne sais pas si la SNCF perdra ou gagnera de l'argent. Encore une fois, je ne souhaite pas revenir sur un terrain plutôt anxiogène et qui n'est pas dans l'esprit de cette inauguration. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons participé à un concours international et que nous avons été le groupement le moins-disant en faisant baisser de plusieurs centaines de millions l'investissement. Ce n'est pas nous non plus qui avons défini le cahier des charges de l'appel d'offres. Il serait vraiment injuste de nous faire porter le chapeau du déficit de la SNCF. Aujourd'hui, nous sommes tous mobilisés, Lisea, SNCF, collectivités, pour démontrer que cette ligne va rendre un formidable service à l'usager. Et je n'ai aucun doute sur la volonté de la SNCF de rendre la ligne le plus attractive possible.

Comment regardez-vous le débat autour d'une prolongation de la ligne vers Toulouse ou Dax ?

La construction de la LGV Sud Europe Atlantique, plus gros financement de concession réalisé en France. Ici, réglages sur la voie, à Fléac, en Charente. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Je crois au ferroviaire. Il y a sans doute eu une période très TGV qui n'était pas raisonnable. Aujourd'hui, c'est une tendance inverse, où la grande vitesse est pointée du doigt. Toulouse sera la seule grande métropole de France à ne pas être reliée par une LGV. Pour moi, il y a pertinence à réfléchir à un service de qualité entre Toulouse et Bordeaux. Les actionnaires de Lisea sont disponibles pour étudier avec intérêt un projet, quel que soit le contrat juridique proposé.

Les LGV sont notamment accusées de nuire à l'environnement…

En ce qui nous concerne, ces critiques me semblent infondées. Nous avons parfaitement travaillé en Indre-et-Loire et en Poitou-Charentes avec tous les acteurs de l'environnement. Pas en Gironde, c'est vrai, sans doute parce que le débat sur la prolongation de la ligne vers le sud a empêché certaines personnes ou certaines associations de travailler sereinement avec nous. Je le regrette mais cela dit, même sans le GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest), peut-être n'auraient-elles pas accepté de travailler avec nous.

Le manque de pluie fait craindre une sécheresse

MÉTÉO La pluie se fait désirer depuis septembre. Si cette situation se prolonge durant le printemps, l'été s'annonce d'ores et déjà compliqué

OLIVIER SAINT-FAUSTIN
o. saint-faustin@sudouest.fr

L'été dernier, le niveau d'eau du lac de rétention de Mazerolles (Landes) était descendu si bas qu'il l'avait rendu inutilisable. Qu'en sera-t-il cette année si les pluies du printemps restent aussi rares que celles de l'automne et de cet hiver ? ARCHIVES NICOLAS LE LIÈVRE

Depuis le début du mois de septembre, la Nouvelle-Aquitaine est au régime sec. Dans certains départements de la région, principalement ceux du nord, le déficit de pluie atteint la barre des 50 %. Une raréfaction des précipitations considérée comme « préoccupante » par les spécialistes de la ressource en eau.

Pour le moment, la situation n'est toutefois « pas catastrophique », expliquent des responsables de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde (DDTM 33). Elle le deviendra rapidement si cette sécheresse se prolonge jusqu'en avril, mois où la végétation se réveille et devient vite gourmande en eau. « On prie un peu pour que le printemps permette de compenser ce très bas niveau pluviométrique », admet Hervé Servat, directeur adjoint de la DDTM 33.

Surtout dans le nord de la région

À Météo France, le défaut de pluie est qualifié « d'assez important », avec un dégradé du nord au sud. « Les plus gros déficits de précipitations se trouvent dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime », note Gaëtan Heymes, chef prévisionniste au sein de la station régionale de Météo France, à Mérignac (33). « La situation demeure plus conforme à la normale dans les Pyrénées-Atlantiques. »

« Si on a beaucoup de précipitations dans les 30 à 45 jours qui viennent, on sauvera la saison »

Dans le détail, la pénurie de pluie atteint en moyenne 50 % dans les Deux-Sèvres, 49 % en Charente-Maritime, 42 % en Gironde, 40 % en Charente et dans la Vienne, 36 % en Dordogne, 30 à 35 % dans le Limousin, 34 % dans les Landes, 30 % en Lot-et-Garonne et 18 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

À Niort (Deux-Sèvres), par exemple, le déficit de ces six derniers mois s'avère le plus important depuis 1960. Dans le reste de la région, aucun record n'est tombé, mais les chiffres sont parfois exceptionnels : 258 millimètres de pluie ont été comptabilisés à Bordeaux, contre une moyenne de 529 en temps normal, 200 contre 443 à La Rochelle, 359 contre 472 à Mont-de-Marsan, 419 contre 544 à Pau.

« Cette situation est préoccupante, reprend Gaëtan Heymes. Toutefois, des épisodes comparables ont été constatés dans le passé, les hivers secs font partie de la variabilité naturelle du climat. »

Nappes profondes épargnées

Les conséquences s'évaluent à différents niveaux. Il existe plusieurs types de nappes phréatiques, toutes ne se rechargent pas de la même manière. Les plus profondes, dont dépend essentiellement la ressource en eau potable, ne sont pas directement menacées par un tel manque ponctuel de pluie. « Elles ne dépendent pas de la pluviométrie annuelle, explique Hervé Servat. La gestion se fait sur plusieurs années, avec une eau qui a plusieurs siècles. » Pas d'inquiétude, donc, mais une vigilance.

« Toutes les nappes de la région sont à la moyenne ou en dessous, très rares sont celles au-dessus », reconnaît Franck Beroud, chef du département eau et ressources minérales à la Dreal. « Dans le nord de la région, 7 % des nappes s'établissent au-dessus de leur niveau moyen interannuel, 73 % sont en dessous, et moins de 15 % présentent une situation préoccupante. C'est à peu près la même chose dans le sud de la région, mais de manière moins alarmante. »

Les cours d'eau inquiètent

Ce qui inquiète réellement les experts, c'est le niveau des différents cours d'eau de la région et l'état des nappes alluviales qui alimentent chacun d'eux. « On est dans une situation potentiellement préoccupante pour cet été. On ne le saura de façon certaine que dans un mois, relativise Franck Beroud. Si on bénéficie de beaucoup de précipitations dans les 30 à 45 jours qui viennent, on sauvera la saison. Si le défaut de pluie perdure, on ira droit vers des difficultés. »

Pour évaluer l'état des cours d'eau tels que la Garonne (lire ci-contre), l'Adour, la Charente ou encore la Dordogne, les spécialistes se fient à leur débit. Ils constatent que la faiblesse des précipitations est proche de celles d'une année quinquennale sèche (AQS). « En ce moment, on mesure des débits proches mais quand même encore un peu au-dessus de ceux qui correspondent à cette année sèche qui revient en moyenne tous les cinq ans », explique le responsable de la Dreal. Les spécialistes se disent également préoccupés par l'état de remplissage des réserves. « Ces retenues d'eau se remplissent l'hiver, elles sont utilisées l'été pour soutenir le débit des cours d'eau et pour les prélèvements », précise Franck Beroud. Elles permettent notamment de subvenir à l'irrigation naturelle des cultures.

« On prie un peu pour que le printemps permette de compenser ce déficit pluvio-métrique »

Des réserves mal en point

Après ces mois de raréfaction de la pluie, elles se retrouvent dans une situation critique. « Le remplissage des réserves sur le bassin de l'Adour n'est que de 44 %, reprend-il. Sur le bassin de la Neste, il s'établit entre 35 et 40 %, sur le Dropt, c'est 49 %… Habituellement, quand l'automne a été suffisamment pluvieux, on arrive à 100 % sur l'ensemble de la région. Globalement, on en est donc à moins de la moitié du niveau normal. »

Pour pousser, la végétation puise dans les « eaux de surface » qu'alimentent notamment ces réserves. Si les sols, actuellement très secs, ne se rechargent pas en humidité d'ici un mois, la situation pourrait être problématique. « C'est tout à fait rattrapable, rassure Franck Beroud. Les bassins peuvent se remplir en quinze jours… »

Quelques précipitations sont annoncées ces jours-ci. Pour autant, le ciel, vers lequel beaucoup de regards inquiets se tournent, ne semble pas prêt à exaucer durablement ces prières.

EN GIRONDE, LA GARONNE MANQUE DE RÉSERVES

Quand il observe le niveau de la Garonne, Hervé Servat ne cache pas une certaine anxiété. « Si on n'a pas un printemps pluvieux, on risque d'avoir un souci pendant l'été, note-t-il. Les barrages pyrénéens sont mal remplis, le manteau neigeux est peu important, et comme on n'a pas eu de crue importante cet hiver, on a un niveau de la Garonne plutôt en dessous de la normale. »

Les observations récemment effectuées montrent un niveau du fleuve « à moins 30 centimètres à certains endroits et à moins 60 centimètres sur d'autres, relève-t-il. Donc, on peut légitimement avoir quelques inquiétudes ».

Le manque de pluie, ces six derniers mois, n'a pas permis au cours d'eau de se recharger comme il le fait habituellement entre l'automne et le printemps. « On constate des niveaux qui sont presque identiques à ceux de septembre alors qu'entre septembre et avril, c'est le moment où les nappes se rechargent le plus », déplore-t-il.

L'espace numérique d'Info 16 à la pointe

MULTIMÉDIA Un partenariat officiel a permis à Enedis de financer l'achat d'ordinateurs

Implanté au couvent des Récollets, le Point info 16, vivier d'informations tant pour les jeunes que les familles, a son espace multimédia. Il est désormais égayé par le graff réalisé par Mathieu Perrono. Et en y regardant d'encore plus près trois ordinateurs sur cinq disposent d'une estampille Enedis et sont financées par la société (2 000 €). Le partenariat entre l'association et l'entreprise, pour lequel l'adjointe à la mairie de Cognac Marianne Reynaud, a joué l'entremetteuse, a été officialisé jeudi 23 février, en présence de Dominique Roger-Chatreau adjointe au directeur d'Enedis qui soutient l'e-inclusion.

Joëlle Lepic, responsable d'Info 16 rappelle que 130 personnes utilisent mensuellement les ordinateurs mis à disposition. Ne restait plus qu'à passer commande auprès de Mathieu Perrono pour la touche artistique et Joëlle Lepic se lâche : « On a voulu quelque chose de pêchu, de colorer. » Verdict ? « Ça plaît aux jeunes comme aux anciens », se félicite Michel Aparis, président d'Info 16.

Sandra Balian

Dominique Roger-Chatreau (Enedis) est entourée de Michel Aparis et Joëlle Lepic (Point info 16). PHOTO S. B.

Un duo sur mesure

ENTREPRISE Un chef et une sommelière s'associent pour proposer un concept innovant de traiteur de haut niveau pour les professionnels

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Ils ont choisi Cognac. « Quand on voit cette marque sur nos cartes de visite ou sur les factures, ça fait son petit effet », s'amusent-ils. Oriane Chambon et Cédric Coulaut viennent de créer leur entreprise de traiteur. Même si, sur ce terme précis, ils tiennent à afficher leur différence : « On n'est pas vraiment en concurrence avec les traiteurs traditionnels, assure Cédric. Notre approche cherche à valoriser un aliment, un producteur, un lieu… »

Expérience sur mesure (c'est le nom de leur entreprise) est une étape importante dans leur parcours, car c'est la première fois qu'ils sont à leur compte. « Tout seul, c'est délicat d'ouvrir une affaire. Mais nous avons été conseillés et accompagnés par une bourse du Département », raconte Oriane Chambon.

Cédric Coulaut et Oriane Chambon axent leur travail gastronomique sur l'alchimie entre le plat et les vins. PHOTO J. G.

Des anciens de l'Yeuse

Cette sommelière de 31 ans est originaire de la Vienne. Depuis ses 16 ans, elle a écumé de belles maisons, notamment des étoilés, comme Michel Guérard. « En travaillant sur plusieurs terres de spiritueux, j'ai pu acquérir des connaissances sur la manière de sublimer un plat avec. »

Le duo s'est formé au Château de l'Yeuse. Cédric Coulaut y a été chef. « On en garde un très bon souvenir, précise-t-il. Et la complémentarité entre nous deux s'est développée tout de suite. On voulait les mêmes choses, on avait la même rigueur, la même philosophie. Nous partageons la compréhension de la psychologie des clients, ses attentes… » Avant de tenter l'aventure à deux, le Castrais a promené sa toque tout autour du monde : le Cesar Palace de Guy Savoy à Las Vegas, Doha, la Grande-Bretagne, la Polynésie, le Canada… « Après ça, j'avais à la fois l'envie de retrouver la famille et la maturité pour créer mon entreprise, chose dont j'avais toujours eu envie. »

> Le duo recherche une alchimie entre le liquide, le plat et le lieu de réception

L'accord met-vin

Depuis un an, le duo travaille donc sur le concept. « Pour les producteurs, on propose de sublimer le produit, souvent en cherchant des lieux à part pour les déguster. Nous avons fait cela avec un ostréiculteur par exemple. » L'accord met-vin est au cœur de la démarche. Soit la sommelière part d'un vin, « des pépites que l'on trouve en AOC », et le chef imagine un plat, soit c'est l'inverse. Mais la spirit valley connaît déjà des initiatives basées sur le « food paring », le travail des spiritueux avec des bouchées gastronomiques. Alors leur petite affaire peut-elle se faire une place dans le secteur ? « On a étudié les besoins des professionnels qui ont besoin d'un vent nouveau. On ne citera personne, car nous sommes très attachés à la discrétion. Mais même les grandes maisons cherchent de nouvelles choses. On prend bien soin de dire qu'on ne fait pas de réceptions pour 100 personnes, mais seulement répondre à une demande précise pour cinq à quinze invités. C'est du cousu main. D'où le "sur-mesure". »

Les prestations sont donc adaptables, du déjeuner d'affaire à la cuisine bistrot. « L'œnologie autour des entreprises n'est pas très développée à Cognac, juge la sommelière. On peut aussi proposer des ateliers de dégustation. » Autant de pistes pour que l'expérience soit réussie.

Le sport des vacances

CHÂTEAUBERNARD Les enfants du centre de loisirs ont rejoint le bowling à pied jeudi dernier. Certains auront un peu ronchonné, « les enfants ont perdu l'habitude de marcher », déplore Nadia Roux en charge des 6-14 ans. « Cette après-midi s'inscrit dans le programme sportif et éducatif de la semaine. C'est une belle opportunité pour certains enfants qui n'auraient jamais eu la chance de venir au bowling », convient Karine Roy, adjointe chargée de la jeunesse, des centres de loisirs et de la vie scolaire. L'équipe encadrante a en effet décidé de proposer aux enfants deux semaines de vacances sportives avec au menu entre autres du handball, du softball, des jeux sportifs, du judo.

Les deux mains ne sont pas de trop pour faire rouler la boule sur la piste. PHOTO SANDRA BALIAN